



RENOVATION COPROPRIETE CITE RENEE PEILLON 22-26 RUE RENEE PEILLON A GIVORS

CONTEXTE



La copropriété Renée Peillon est composée de 60 logements répartis dans 3 bâtiments identiques (20 logements par bâtiment). Les bâtiments ont été construits entre 1975 et 1993. Elle commence par faire réaliser un audit énergétique en 2018 avant de faire des travaux de purge de façade suite à des chutes d'enduit. Les travaux de purge ont mis en évidence la nécessité de ravaler les façades et ont participé à accélérer le lancement de l'étude de rénovation énergétique en 2023.

Les travaux ont été adoptés à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés à l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 1^{er} juillet 2024. Ils ont démarré au second trimestre 2025.

TEMOIGNAGE



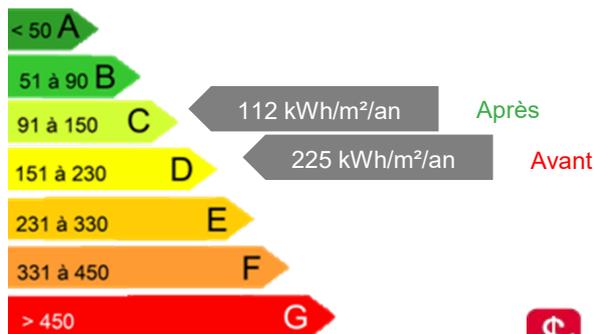
Mme C (Membre du conseil syndical)

« Je suis très contente du vote des travaux dans ce contexte d'incertitude. Un gros travail a été réalisé par le conseil syndical qui a aidé les copropriétaires dans les démarches »



Consommation

Chauffage + Eau chaude + Electricité (Ventilation, éclairage, auxiliaires)



Coûts



Coût total incluant 5% d'aléas : 1 223 000 € (hors aides) dont :

- 632 000 € Isolation des façades
 - 192 000 € Étanchéité toitures
 - 36 000 € Isolation planchers bas
 - 99 000 € Ventilation
 - 70 000 € Robinet thermostatique
 - 50 000 € Portes halls + interphonie
 - 9 500 € Portes accès caves
 - 134 500 € honoraires (syndic, MOE, Assurance...)
- Soit un coût moyen par logement de 20 000 € TTC (sans aides), équivalent à un coût de 5 000 € TTC (aides déduites).

Travaux sur l'enveloppe

- Isolation thermique des murs par l'extérieur en fibre de bois R = 4,10m²K/W
- Étanchéité de la toiture
- Isolation des planchers bas (Mélange fibreux de laine minérale de laitier R = 3,40m².K/W)
- Remplacement des portes des allées et des portes d'accès aux caves



Travaux sur les systèmes et équipements

- Ventilation type hygro réglable A
- Robinets thermostatiques



Aides financières



Aides collectives :

- MPR copropriété : 633 000 € *
- Métropole de Lyon (aide complémentaire) : 48 000 *
- EcoRénov (Métropole de Lyon) : 240 000 € **
- Ville de Givors : 36 000 € *

Aides individuelles :

- Défiscalisation pour les copropriétaires bailleurs (env.800€/log)
- MPR copropriété pour 35% des copropriétaires : environ 1 500 à 3000 €/copropriétaires *
- Métropole de Lyon: environ 3000€ et 6 400€/copropriétaires *
- Prêts collectifs auprès de la Caisse d'Épargne Ile-de-France

*Accordées / ** En cours d'instruction

Intervenants



- **Syndic** : Immo de France (Lyon)
- **MOE** : Atelier Lauria architecte + Plenitude (Lyon) + Pégime (Villeurbanne)
- **Accompagnement renforcé Ecorénov'** : CSPartenaire (Lyon)
- Airial architectes (Lyon)
- Eco4home (Neyron)

Pour plus d'informations :

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon



12 - 14 Av. Antoine Dutrievoz, 69100 Villeurbanne
Tél. 04 37 48 25 90
Mail : ecorenov@alec-lyon.org
www.alec-lyon.org
www.grandlyon.com/ecorenov